

<b>DEPARTEMENT DU NORD</b>
<b>ARRONDISSEMENT DE LILLE</b>
<b>CANTON DE TEMPLEUVE</b>

Effectif légal du Conseil  
Municipal : **15**

Nombre  
de Conseillers en exercice :  
**15**

de Présents : **15**

de Votants : **15**

**OBJET (02)**  
**Désignation du nombre  
des adjoints**

NOTA : Le Maire certifie  
que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la porte de la  
Mairie le : **23/03/ 2026**

que la convocation du  
Conseil ordinaire avait été  
faite le :  
**16/03/2026**

## COMMUNE DE TRESSIN

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance ordinaire du 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil Municipal de TRESSIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle polyvalente de Tressin sous la présidence de Mme Marine THIEFFRY, la Maire.

Etaient présents : **BLANGY Jean-Louis, BODIN Emily, BORREWATER Bruce, BRABANT Cyril, BROUTIN Marie-Ange, DESMETTRE Raphaëlle, DOSSIN Hugo, GARRET Anne, HENNEVIN Jean, LONGUEMART Thomas, MALCORPS Chrystèle, REISENTHÉL François, SEYS Noémie, SYX Kathy, THIEFFRY Marine.**

Absents excusés :

Mme SEYS Noémie, a été désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

#### Désignation du nombre des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L2122-1 0 L2122-13,

Considérant le renouvellement des membres du Conseil Municipal suite aux élections du 15 mars 2026,

Conformément à l'article L2122-2 du CGCT, Madame la Maire explique aux membres du Conseil municipal que le nombre des adjoints ne peut être inférieur à un et ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal, soit 4.

Madame la Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal et propose de déterminer à 3 postes le nombre d'adjoints au Maire.

Après avoir entendu l'intervention de ses membres, le Conseil municipal, à l'unanimité :

**FIXE à 3 le nombre d'adjoints au Maire.**

Le Maire certifie le caractère exécutoire  
de la présente délibération

Pour copie conforme,  
La Maire,  
Marine THIEFFRY

Pour copie conforme,  
La Secrétaire de Séance  
Noémie SEYS

